

L'Ontario exporte principalement les produits suivants :

- automobiles, camions et pièces de rechange
- métaux précieux
- machines et équipement de bureau
- papier journal
- équipement de télécommunications
- machines et appareils divers
- pièces d'aéronef
- services, tels que services financiers et assurance.

L'Ontario entretient des liens étroits avec l'économie américaine. En effet, plus de 90 pour cent de l'ensemble de ses exportations vont aux États-Unis alors que 83 pour cent de ses importations en proviennent.

Les exportations de produits automobiles aux États-Unis constituent le plus important secteur d'exportation de l'économie ontarienne. En 1986, l'Ontario a exporté pour 31 milliards de dollars d'automobiles, de camions et de pièces de rechange aux États-Unis - 55 pour cent de l'ensemble des exportations ontariennes aux États-Unis. Le Pacte de l'automobile et les sauvegardes dont il est assorti sont garantis par l'Accord de libre-échange. Ainsi, les entreprises qui bénéficiaient de ce pacte continueront de le faire en vertu du maintien de l'exonération de douane sur les importations d'outre-frontières. La nouvelle exigence de contenu nord-américain plus rigoureuse encouragera les entreprises d'assemblage, et plus particulièrement celles des pays tiers, à acheter plus de pièces des fabricants canadiens et américains. Cela voudra par conséquent dire plus d'emplois pour les Canadiens.

L'élimination des droits de douane par le Canada et les États-Unis d'ici à 1998 permettra aux autres industries ontariennes de jouir de coûts réduits et d'accroissements de productivité semblables à ceux dont le pacte est l'instigateur depuis 23 ans dans le secteur automobile. Ainsi, la diminution de leurs prix de revient permettra aux industriels ontariens de se montrer plus compétitifs non seulement sur le marché intérieur, mais également aux États-Unis et dans les pays tiers.

Des frais de production moins élevés et un accès garanti à un marché de 230 millions de consommateurs sont des moteurs d'investissement très puissants. En outre, les retombées ainsi produites bénéficieront non seulement aux industries ontariennes fortement dépendantes des exportations telles que l'industrie forestière et les produits de technologie de pointe, mais également à celles des vêtements et textiles, ou encore des machines et des appareils qui, ce faisant, auront à leur tour l'occasion d'exploiter sur une base préférentielle par rapport à leurs concurrents des autres pays, ce vaste marché étasunien qui est le plus riche au monde.

Les agriculteurs canadiens exportent aux États-Unis pour près de 4 milliards de dollars de produits agricoles chaque année et, parmi ceux-ci, les agriculteurs ontariens occupent le premier rang. L'industrie de transformation alimentaire canadienne est en majeure partie située en Ontario. Celle-ci est également un important producteur de la plupart des espèces animales et horticoles produites au Canada. Elle est également le plus important producteur de maïs, de fèves soya et de tabac.

Les cultures fruitières et maraîchères de l'Ontario seront protégées pendant vingt ans par des mesures douanières spéciales que l'on pourra invoquer lorsque,